


## Boucle de Vémiane



Office du Tourisme de Guillaumes  
06470 Guillaumes  
Tel : 04 93 05 57 76  
[guillaumestourisme@gmail.com](mailto:guillaumestourisme@gmail.com)

[www.guillaumes.fr](http://www.guillaumes.fr)

Dénivelé 410m  
Durée 3h  
Difficulté 



# Boucle de Vémiane

Départ : Guillaumes (800m)  
Dénivellation : + 410m - 410m  
Durée totale : 3h  
Niveau : randonnée moyenne  
Cartographie : IGN Top 25 n° 3540 ET

**Ce parcours forestier juste au-dessus du village permet de traverser une grande pinède de pins noirs d'Autriche, espèce introduite en 1885 pour le reboisement des terrains dénudés. Ne pas hésiter à faire un court aller-retour vers la Roche Trouée, arche naturelle de calcaire étrangement sculptée par l'érosion. La partie haute du parcours se confond avec la limite de commune de Sauze.**



## L'itinéraire

Depuis la Mairie, traverser la Place de Provence bordée de nombreux bars et commerces jusqu'à la place de Provence, suivre à gauche la rue du Dauphiné et au bout de celle-ci traverser le Var sur le pont. A partir de la balise 15 suivre une petite route qui conduit au stade (777m - b.14)

C'est maintenant le début d'un sentier qui grâce à de nombreux courts lacets permet de gagner rapidement de la hauteur dans la pinède restant au-dessus des arrachements rocheux de la Roche Richermenque. La dénivellation plus faible est bien venue pour contourner les ruines de la Vémiane (1101m)

Traverser le vallon de Vémiane pour trouver une intersection (1200m - b.91). En prenant le sentier au Nord il est intéressant via la balise 92, de faire un court aller-retour vers la Roche Trouée, curiosité géologique, composée d'une arche naturelle.

*Le toponyme, vémiane est composé de l'adjectif provençal miane qui signifie médiane, située au milieu, position sur la limite entre Sauze et Guillaumes.*

Reprendre le sentier vers le Sud qui s'étire sous les flancs du mont Richarmet et du plateau agricole de Sauze Vieux que l'on pourrait rejoindre à partir de la balise 90 (1140m).

Changeant important de cap, car c'est vers l'Est qu'un authentique sentier, avec de nombreux lacets bien formés permettant un usage sans trop d'efforts, descend rapidement en coupant une piste de terre (976m - b.95).

Le sentier traverse le vallon de l'Estouffagne (nom prédestiné quand on s'étouffe dans la montée) et poursuit la descente jusqu'au dessus de la barrière rocheuse de grès blanc (b.12). Depuis ce point suivre vers le Nord la suite de la descente qui parvient ainsi au pont des Roberts (767m - b.13).

Quelques mètres (Nord) plus loin (b.125) un sentier dirige vers le quartier les Roberts (b.118), N-D de Buyei (b.117) et le quartier les Plans (772m - b.116).

Longer la D.2202 sur le trottoir pour regagner le village.



*Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Départemental des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.*

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.